

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 10 mars 2014

Convocation du : 28 février 2014

**Objet :** FINANCES  
Résultats 2013

Budget Développement Economique. Affectation des résultats de l'année 2013

L'an deux mille quatorze, le dix mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Manteyer, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

**Secrétaire de séance** : M. Guy Jullien

**Etaient présents** : F. Reynaud, M. Barthelemy, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux, P. Aubin

**Excusés** : Roger Fournel remplacé par Michel Lonni  
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud  
Claudette Dargot, Jean-Marie Bernard, Jacqueline Puget, Guy Pitaval, Fabrice Roux, Gérard Garcin, Fleur Regord

Les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy constatent au compte administratif 2013 du budget Développement Economique :

**un excédent de fonctionnement de : 70 254.69 €**

**un excédent d'investissement de : 423 818.84 €**

**le solde des restes à réaliser est de - 21 486 €.**

**Le résultat d'investissement avec la prise en compte des restes à réaliser est de :  
402 332.84 €**

Le Président propose de suivre la commission des finances et :

- d'affecter au compte 1068 la somme de 44 450 €
- de reporter en fonctionnement la somme de 25 804.69 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Président, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement.

votants : 17	pour : 17	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20140310-De20\_2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2014  
Publication : 13/03/2014

Pour le Président  
par délégation



Ainsi fait et délibéré à Manteyer,  
les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,  
Michel Mescle

